

Projet agrivoltaïque d'Availles-Limouzine (86)



Bulletin d'information n°2 - Septembre 2023

ABO Wind travaille depuis 1 an environ à l'élaboration d'un projet agrivoltaïque sur le territoire de la commune. Ce second bulletin d'information a pour objectif de renseigner sur l'état d'avancement du dossier et les rendus des études, connus à date sur la zone d'étude globale. Il envisage les premières mesures d'évitement et de réduction possibles et un premier scénario d'implantation potentielle.

Il informe sur les modalités du déroulement d'une **concertation préalable volontaire** à notre initiative devant se tenir du lundi 4 octobre au vendredi 20 octobre 2023 inclus avec une permanence en mairie se tenant le dernier jour.

Nous espérons qu'il répondra à vos éventuelles interrogations. Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part, par mail ou téléphone (coordonnées au dos de ce bulletin), ou via la page internet dédiée au projet :

 <https://www.abo-wind.com/fr> > Zone d'information > Nos projets > Nouvelle Aquitaine > Projet agrivoltaïque d'Availles-Limouzine

Le projet d'Availles-Limouzine

Une zone d'étude initiale d'environ 41 hectares été retenue au départ pour identifier les différents enjeux environnementaux, paysagers et agricoles du territoire. Au regard du retour des études, un premier scénario d'implantation non définitif est proposé et restreint la zone d'étude initiale à 21 ha environ.

Le propriétaire de ces terrains souhaite associer une production d'énergie renouvelable et une production ovine, en intégrant un exploitant ovin de la commune. La configuration du parc photovoltaïque est rendue compatible pour permettre la libre circulation permanente des ovins dans un espace clôturé.



Estimation annuelle de la production :

Env. 17,6 GWh/an



Nombre de personnes alimentées en électricité renouvelable * :

Env. 8 000



Légende

	Table de modules photovoltaïques
	Demi-table de modules
	Portail
	Poste de livraison et sa plateforme
	Chemin d'eau moins 5 m de large praticable pour les poids lourds
	Clôture
	Local électrique et sa plateforme
	Citerne de 120 m ³ et sa plateforme
	Aire d'aspiration de 32 m ²
	Local de maintenance et sa plateforme
	Végétation existante
	Zone témoin

 Zone d'implantation du projet © ABO Wind

* Consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus (Calcul sur la base de données croisées INSEE / CRE / Global Solar Atlas)

ABO
WIND

Printemps - Été 2022

- Études naturalistes : faune - flore - milieux naturels.
- Inventaires.
- Définition des enjeux.
- Rencontre des élus.
- Rencontre des services de l'État - Cadastre.
- Rencontre de la chambre d'agriculture.

Automne - Hiver 2022

- Dimensionnement du projet.
- Étude paysagère.
- Étude d'impact.
- Étude préalable agricole.

2023

- Concertation préalable.
- Dépôt du dossier de demande de permis de construire.
- Instruction du dossier.

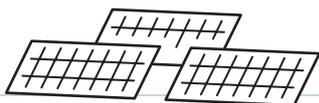
2024

- Enquête publique d'un mois.
- Obtention du permis de construire.
- Financement du projet.
- Finalisation du dossier de raccordement.

2025

- Construction du parc.
- Raccordement.
- Mise en service.
- Poursuite de l'activité agricole.

Un parc photovoltaïque a une durée de vie de 30 ans environ. Le démantèlement et recyclage des installations sont prévus en fin d'exploitation.



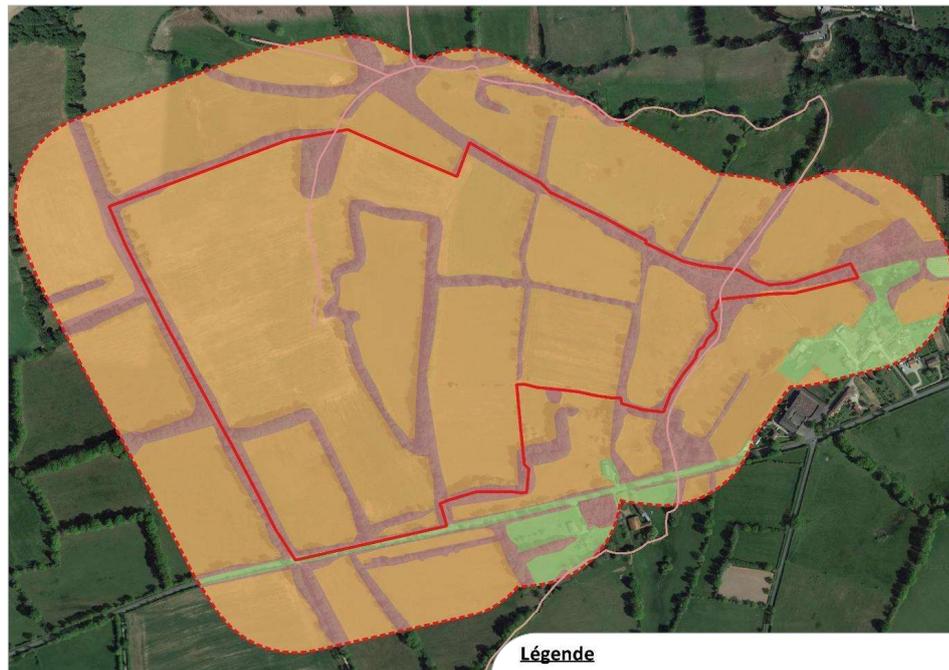
L'étude d'impact

Pour rappel (voir 1er bulletin d'information disponible en téléchargement sur la page internet du projet), les parcs photovoltaïques au sol d'une puissance crête supérieure ou égale à 250 kW sont soumis à étude d'impact. Celle-ci est en cours de réalisation pour le projet d'Availles-Limouzine.

Le diagnostic de l'état initial naturaliste a été réalisé et l'analyse des impacts et des mesures visant à éviter, réduire et compenser les éventuels impacts sont en cours de finalisation. L'étude paysagère et l'étude préalable agricole sont en cours.

Les résultats reçus de ces différentes études au stade de l'état initial vous sont présentés ci-dessous.

Résultat des études naturalistes



↑ Carte des enjeux globaux liés à la faune et la flore © CALIDRIS

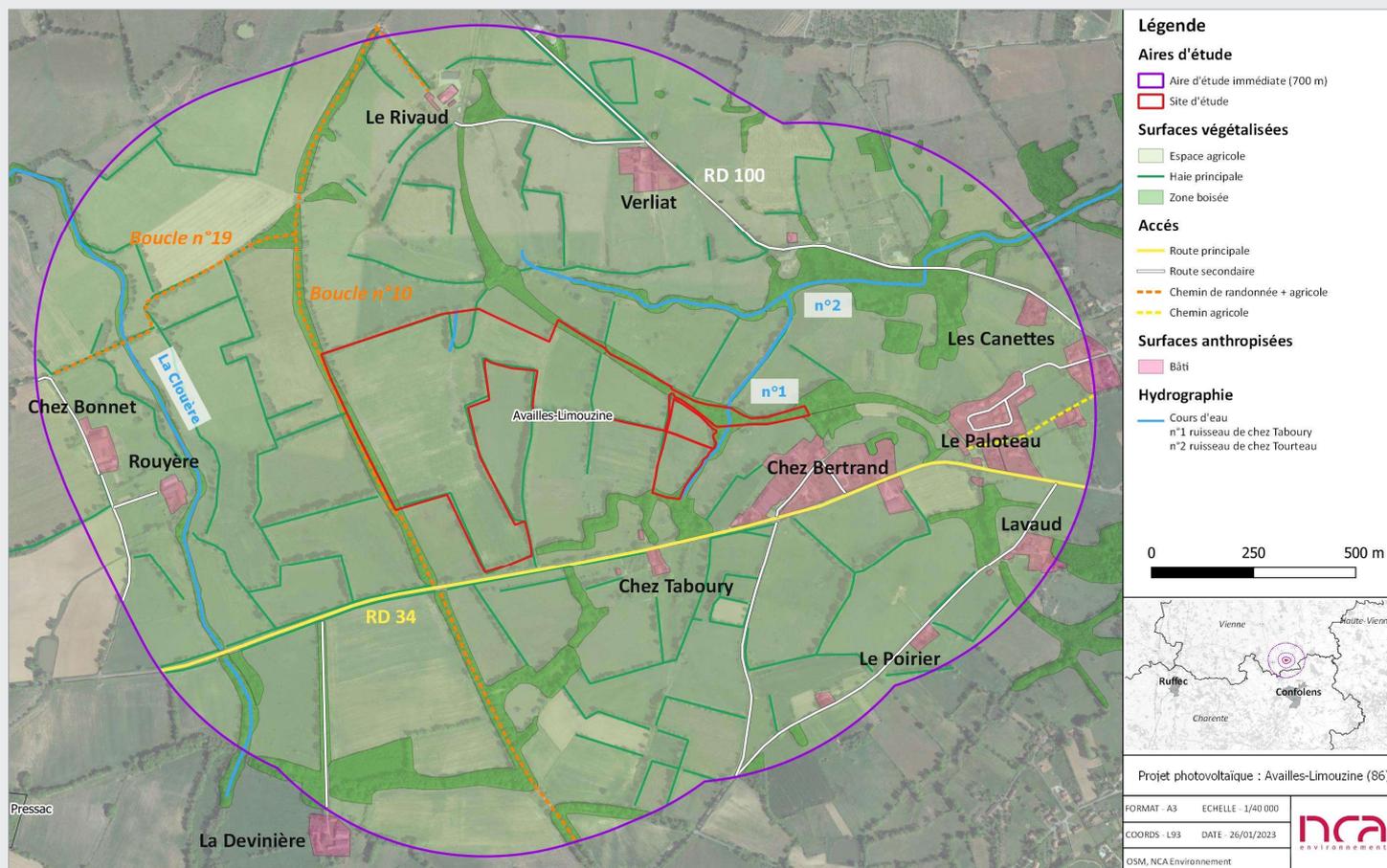
Le site du projet photovoltaïque d'Availles-Limouzine présente plusieurs zones d'enjeux floristiques et faunistiques. D'une manière générale, les haies arborées, arbustives, les cours d'eau ainsi que les arbres vieux présentent un enjeu fort : ils accueillent l'essentiel du cortège des oiseaux nicheurs du site et constituent par ailleurs un habitat de chasse, de transit ou de repos pour un ensemble d'espèces locales de chauves-souris. L'implantation ne provoquera aucune disparition de haie ou de fourré ni d'arbre. Les zones humides inventoriées sont évitées, restaurées ou protégées (mare, ru et petit étang existant) et les impacts possibles feront l'objet d'une compensation in-situ (création d'un mare).

Ces milieux sont évités, ou les impacts réduits, par le choix du scénario d'implantation du futur projet agrivoltaïque (distance aux haies – espace inter rangées) pour maintenir des habitats similaires à ceux présents actuellement.

Parc photovoltaïque de Malborn © ABO Wind →



Etude paysagère (en cours)



Il est possible d'apercevoir le site d'étude à de faibles reprises principalement depuis la RD 34, longeant le site au sud. L'aire d'étude immédiate s'inscrit dans un environnement rural et bocager, où la strate arborée vient fermer de nombreux champs de visibilité depuis le périmètre extérieur. Les haies bocagères, les bosquets et les arbres isolés, faisant office d'obstacles visuels, seront intégralement préservés.

Un volet paysager est prévu pour insérer au mieux le parc agrivoltaïque dans son environnement, respecter la trame paysagère identifiée, avec la réalisation de photomontages.

Étude préalable agricole (en cours)

Pour rappel, ce projet est soumis à étude préalable agricole. L'analyse de l'état initial de l'économie agricole territoriale, en partant de la conduite des parcelles en prairies permanentes, est en voie d'achèvement.

Le dimensionnement du projet de co-activité agricole et de production d'énergie renouvelable valorisera la production ovine viande existante de 500 brebis produisant environ 500 agneaux par an, revendus à l'abattoir SODEM Primial, situé à Le Vigeant.

Le projet impliquera un exploitant enraciné localement. Le périmètre clôturé du parc agrivoltaïque sera mis à sa disposition au moyen d'une convention de prêt à usage conforme aux préconisations de la « charte pour le développement de projets agri-solaires ovins » de la Fédération Nationale Ovine.

Le projet ainsi défini a reçu un **avis favorable de la Chambre d'Agriculture de la Vienne** en février 2022, sous réserve du respect des dispositions énoncées dans ce même avis.

À partir de l'état initial, l'étude mesurera les effets économiques et financiers du projet agrivoltaïque sur l'économie agricole locale. Si des impacts résiduels demeurent, c'est-à-dire que tous n'auront pu être évités ou réduits, des mesures de compensation collective, factuelles et chiffrées seront proposées pour consolider l'économie agricole du territoire, avec des modalités de mise en œuvre et un calendrier.



↑ Parc agrivoltaïque de Kevelaer © ABO Wind

Concertation préalable volontaire

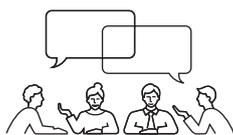
Cette procédure a pour objectif de recueillir les observations du public portant sur les objectifs et caractéristiques principales du projet, l'aperçu des incidences potentielles du projet sur l'environnement et la mention des solutions alternatives envisagées. Elle est à l'initiative d'ABO Wind, c'est-à-dire volontaire, et souhaite informer le public et solliciter sa participation, en amont du dépôt de la demande de permis de construire.

Elle se déroulera **du lundi 4 octobre au vendredi 20 octobre 2023 inclus**.

Pendant toute la durée de la concertation, conformément à l'article R.121-20 du code de l'environnement, un dossier de concertation sera disponible pour consultation :

- En mairie d'Availles-Limouzine pendant les heures et jours habituels d'ouverture au public
- Dans sa version électronique téléchargeable sur la page internet du projet : <https://www.abo-wind.com/fr/zone-information/nos-projets/nouvelle-aquitaine/availles-limouzine.html>

Permanence publique d'information sur rendez-vous



Afin de vous présenter le contenu du dossier de concertation et de répondre à vos questions éventuelles, une permanence publique sera assurée par le responsable du projet :

Le vendredi 20 octobre 2023 de 9h à 16h en mairie d'Availles-Limouzine.

Merci de vous inscrire par e-mail ou téléphone (06 31 93 54 89 - gaston.bileitczuk@abo-wind.fr), avant le 18 octobre.

Des observations et propositions pourront être adressées :

- Par écrit sur le registre ouvert à la mairie d'Availles-Limouzine (annexe du dossier)
- Par correspondance, à l'adresse suivante : ABO Wind – 2 rue du Libre Échange – CS95893 – 31506 TOULOUSE Cédex
- Par voie électronique, à l'adresse suivante : gaston.bileitczuk@abo-wind.fr

A l'issue de la concertation :

- Le responsable du projet d'ABO Wind recueillera les observations formulées.
- Le bilan de cette concertation sera rendu public. Il sera disponible en mairie d'Availles-Limouzine, ainsi que dans sa version électronique téléchargeable sur la page internet du projet pendant deux mois.
- Le maître d'ouvrage ABO Wind indiquera les mesures qui seront prises pour répondre aux enseignements tirés de la concertation.

ABO Wind en France

Fondé en 1996 en Allemagne, le groupe ABO Wind est l'un des développeurs de projets d'énergies renouvelables les plus expérimentés en Europe.

En 2002 a été créée la filiale française avec aujourd'hui une équipe multidisciplinaire plus de 170 personnes et des bureaux à Toulouse, Lyon, Nantes, et Orléans.

Le développement de projets a permis de raccorder 401 MW pour alimenter jusqu'à 348 000 personnes avec de l'électricité propre.

ABO Wind travaille sur un portefeuille d'environ 1,6 gigawatts de projets éoliens et photovoltaïques en développement en France.



Contacts

Responsable du projet

Gaston Bileitczuk
Tél. : 06 31 93 54 89
gaston.bileitczuk@abo-wind.fr

Directrice de la communication

Cristina Robin
Tél. : 05 34 31 13 43
cristina.robin@abo-wind.fr

 www.abo-wind.com/fr

 ABO Wind